



Réf : JMC/ADM/581

Mme Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre

Ministère de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 24 avril 2015

Madame la Ministre,

Par la présente, l'Association Européenne de l'éducation-France (AEDE-France), à laquelle s'associe le Mouvement Européen-France (ME-F), souhaiterait vous faire partager ses inquiétudes quant à certaines dispositions de la réforme du collège, publiée le 10 avril 2015.

Malgré l'introduction de l'apprentissage d'une seconde langue en 5^e, que nous ne pouvons que saluer, nous regrettons l'abandon des sections bilingues, qui permettent aux élèves de s'appuyer sur l'apprentissage d'une langue pour en apprivoiser plus vite une autre.

De même, nous regrettons l'abandon des sections européennes et orientales, qui sont pourtant une opportunité extraordinaire de développer des connaissances disciplinaires par le biais d'une autre langue et des compétences langagières de langues européennes. Mais plus encore, elles sont une ouverture citoyenne vers d'autres cultures et d'autres perspectives sur les matières enseignées, la possibilité de travailler sur des projets européens concrets avec d'autres collégiens, ailleurs en Europe, tout en apportant la curiosité intellectuelle et le plaisir d'apprendre autrement.

Les arguments de ségrégation qui sont avancés ne sont pas validés par la réalité pédagogique. En effet, l'utilisation d'une autre langue est un facilitateur d'apprentissage et il serait préférable d'essayer de généraliser progressivement ces sections plutôt que les supprimer.

Les élèves s'impliquent dans des apprentissages lorsqu'ils sont stimulants, ambitieux et créatifs. Nombre d'élèves en difficulté dans des matières scientifiques dites « abstraites » découvrent avec étonnement que les méthodes d'enseignement de ces matières par le biais d'une autre langue leur permettent de comprendre et d'apprendre ce qui leur semblait obscur en français.

Très souvent, les approches didactiques et pédagogiques de nos voisins européens sont beaucoup plus ancrées dans le concret, les termes mathématiques et scientifiques sont plus imagés, plus visuels et aident les jeunes à appréhender des notions qui leur restent inaccessibles dans le français désincarné trop souvent en usage dans ces disciplines.



Pour les enseignants eux-mêmes, l'obligation de travailler avec des collègues d'autres disciplines et de monter des projets avec des partenaires européens est un puissant facteur d'auto-formation. Considérant l'état de pénurie de la formation continue dans l'Education Nationale, tout dispositif susceptible d'engendrer de l'auto-formation devrait être hautement soutenu et non pas supprimé.

Alors qu'il est urgent de contribuer à la construction d'un solide sentiment d'appartenance européenne et à l'éducation du citoyen européen, la suppression des sections européennes et orientales ressemble à un déni dramatique de notre projet commun.

Ainsi, nous vous prions, Madame la Ministre, de reconsidérer les dispositions de la réforme susnommées.

Restant à votre écoute et parfaitement disposés à nous entretenir avec vous, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Jean-Marie CAVADA

*Président du Mouvement Européen-France
Député européen*

Marie-France MAILHOS

Présidente de l'AEDE-France

Le Mouvement Européen-France est la branche française du Mouvement Européen International. Leader de la société civile pro-européenne en France, il fédère citoyens, associations et experts qui soutiennent la construction européenne.

contact@mouvement-europeen.eu

01 45 49 96 59

L'AEDE-France, Association membre du ME-F, est une association complémentaire de l'enseignement composée d'un réseau d'enseignants, de chefs d'établissement, d'inspecteurs, d'éducateurs et de parents d'élèves.

contact@aede-france.org

06 89 97 04 55